

Chères et chers collègues,

Le bureau de l'AFEA a voté à l'unanimité les motions suivantes.

Nous vous en souhaitons bonne lecture, et vous souhaitons à toutes et tous un très heureux Thanksgiving.

Bien cordialement,

Zachary Baqué

1) Le bureau de l'AFEA s'oppose absolument, dans le cadre des formations en licence, à la certification obligatoire en anglais par des organismes privés (TOEIC, TOEFL, etc.) Il s'oppose à un tel transfert de fonds publics vers le privé, d'une part, et ceci, alors que le gouvernement asphyxie les universités sur un plan budgétaire. Il s'oppose d'autre part à cette atteinte au plurilinguisme, la certification étant prévue en anglais uniquement pour toutes les licences. L'AFEA se mobilisera sur ce point au sein du GALET. Le bureau de l'AFEA réaffirme que la certification publique CLES, délivrée par nous, quelle que soit la langue, doit rester la règle et que l'argent public doit servir à financer le service public d'enseignement et de recherche.

2) Le bureau de l'AFEA exprime sa très vive inquiétude face au projet de loi sur les retraites. Les simulations font apparaître, pour l'ensemble des enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s, de très fortes diminutions du montant de la retraite si ce projet s'appliquait. D'une part, car comme les enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s entrent tard dans la profession, du fait d'études longues, et peinent à obtenir tous leurs trimestres, ils et elles subiront une décote encore plus importante à l'avenir. D'autre part, ce projet éliminerait la seule provision qui garantit des retraites décentes aux fonctionnaires dans leur ensemble : partir avec 3/4 du dernier salaire. Nous sommes beaucoup moins payés que les salariés du privé, à qualification égale, et le point d'indice a été constamment gelé, aggravant encore notre perte de pouvoir d'achat et la diminution du montant de la retraite elle-même. Si désormais la retraite était calculée comme dans le privé, non pas sur le dernier salaire mais sur deux décennies de salaires, ce sont des baisses de l'ordre de 20 à 40% du montant des pensions qui s'annonceraient. Les femmes sont particulièrement pénalisées, du fait de revenus moindres et d'une prise en compte moindre de la maternité. Ceci concerne très directement tous les membres en activité de l'AFEA et les membres futurs : qui voudra encore embrasser notre carrière dans ces conditions ?

3) Le bureau de l'AFEA, ayant pris connaissance du projet de loi de programmation sur l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR), s'oppose à toute remise en question du statut national des enseignant.e.s-chercheur.e.s, comme à toute remise en question de la qualification par le CNU, seul gage de ce statut national. Il s'oppose à toute augmentation de la précarité dans l'enseignement supérieur, déjà très touché par la contractualisation là où il faudrait la création massive de postes de fonctionnaires (enseignant.e.s-chercheur.e.s et BIATSS). Il rejette toute modulation des services sans accord de l'intéressé-e et s'indigne que le gouvernement menace désormais de ne plus compenser le GVT (glissement vieillesse technicité), c'est-à-dire l'augmentation mécanique de la masse salariale avec l'avancement à l'âge et les promotions. C'est toute notre profession qui est attaquée par ce projet de loi, qui cherche à précariser les jeunes docteur.e.s à la manière de certaines pratiques en vigueur dans le monde anglophone. Le bureau de l'AFEA encourage ses membres à se mobiliser pour défendre leur statut, leurs droits, et le service public d'enseignement supérieur et de recherche partout sur le territoire.

4) Le bureau de l'AFEA rappelle qu'il s'oppose au chantage selon lequel les universités n'ont qu'à compenser le désengagement de l'État par la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s d'origine extra communautaire. Il rappelle que ce gouvernement a préféré abolir l'ISF et maintenir le CIR et le CICE, organisant donc le transfert massif d'argent public vers les plus riches contribuables et vers les entreprises privées, plutôt que de financer l'université de manière pérenne.